

## La danse d'épées de Dunkerque

|                                                                                   |                                                                                   |                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  |
| <p>Fin de danse – Dunkerque 2020<br/>© L'œil du zèbre</p>                         | <p>Musiciens d'In de Kring – Dunkerque 2020<br/>© Nihed Messiouen</p>             | <p>Présentation de l'étoile – Anvers 2019<br/>© Anne-Laure Hervagault</p>           |

### Description sommaire

La danse d'épées de Dunkerque est une danse traditionnelle recréée en 1990, qui s'inscrit dans un plus large contexte européen des danses d'épées. Elle est dansée par un groupe de 8 hommes vêtus de blanc et bleu, avec une épée chacun. Elle a lieu sur la place Jean Bart de Dunkerque tous les deuxièmes dimanches après le mardi gras. Des fifres et tambours accompagnent les danseurs en jouant des airs dunkerquois ou flamands. La danse est de style « poignée-et-point », chacun tient de sa main gauche la pointe de l'épée de son voisin et de sa main droite sa propre garde formant ainsi une ronde. Plusieurs figures s'enchaînent alors durant quinze minutes : « ponts », « portes », « chaussettes » etc. durant lesquels les danseurs passent au-dessus, en-dessous, tournent autour des épées, jusqu'à la formation finale d'une étoile sur laquelle monte le capitaine de la danse, brandissant alors le drapeau des danseurs.

### I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

#### I.1. Nom

*En français*

La Danse d'épées de Dunkerque

#### I.2. Domaine(s) de classification, selon l'UNESCO

- Pratiques sociales, rituels ou événements festifs
- Art du spectacle

#### I.3. Communauté(s), groupe(s) et individu(s) liés à la pratique

Une quinzaine d'hommes (+ de 16 ans) constitue l'effectif des danseurs. Plusieurs ont commencé plus jeunes (± 10 ans) et ont constitué un groupe d'enfants qui, par la suite, ont intégré le groupe d'adultes.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Une petite dizaine de musiciens les accompagnent (majorité masculine, mais pas en exclusivité). Certains musiciens sont occasionnellement danseurs.

Les horizons socio-professionnels des danseurs et musiciens sont variés : étudiants, travailleurs dans les secteurs industriels, sociaux..., retraités. Un nombre non négligeable ont des liens familiaux (fratrie, filiation...).

L'association In de Kring rassemble à la fois les danseurs de danse d'épée de Dunkerque, musiciens et permet donc de structurer la communauté. Tous ses membres sont bénévoles. Beaucoup font partie d'autres groupes de danses ou de musiques traditionnelles et/ou de bandes carnavalesques. Compte-tenu de la nature populaire et traditionnelle des airs joués, il n'est pas rare que des musicien.e.s, fifres, tambours ou cornemuses se joignent spontanément aux groupes lors des défilés dans l'esprit libres des fêtes carnavalesques de Flandre.

En trente ans, Une quarantaine de femmes et d'hommes se sont succédés dans les rangs de la danse : musicien.e.s, danseurs, capitaines de danse ou porte bannière.

L'héritage des cultures chevaleresques de notre histoire, qui attribue à l'homme le port de l'épée, perdure dans les représentations mentales. Même si la plus ancienne description de danse d'épées connue, la danse "Les Bouffons" détaillée dans l'*Orchésographie* de Thoinot Arbeau (1589), n'exclue pas que cette danse puisse être dansée par des femmes, les quatre figurants étant "*soient Soldats ou Amazones, ou deux d'un & deulx d'autres*", le groupe In der Kring n'a pas retenu cette possibilité. Les femmes sont toutefois admises en tant que musiciennes.

Le nom du groupe "In de Kring" (Dans le cercle) porte en soi une sémantique plurielle :

- Cercle à l'image des corporations ou groupes qui ont pratiqué ces danses d'épées en Flandre.
- Cercle comme la forme de la danse (« poignée-et-pointe »).
- Cercle d'amis, de copains qui se mobilisent pour la danse d'épées avec dépassement des préoccupations individuelles au profit de l'esprit d'équipe, condition *sine qua non* de la réussite et de l'esthétique de la danse.
- Faire partie du cercle, c'est aussi le plaisir de se retrouver une fois par mois dans l'ambiance des répétitions.

Au-delà de la sortie annuelle, le groupe s'inscrit dans la tradition des fêtes et défilés de rue en se produisant tout au long de l'année en dehors de l'agglomération Dunkerquoise. En effet la danse d'épées de Dunkerque est associée et reconnue comme faisant partie du patrimoine par différents groupes ou localités. L'association est démarchée pour produire sa danse dans divers contextes :

- Pour représenter la danse d'épées française au milieu de groupes de danseurs et danseuses venus du monde entier : en 1996 Goathlang (GB) ; en 2000 à Sheffield (GB) et en 2006 à Eibar au Pays Basque Espagnol.
- Pour représenter les Hauts-de-France pour une émission de France 3 sur les danses traditionnelles régionales.
- Pour représenter la danse d'épées flamande mais côté français dans des rencontres plus locales : à Anvers, Quevaucamps, Westerlo ou La Panne en Belgique. Des invitations pour les anniversaires de ces différentes associations sont aussi faites, montrant le lien unissant la danse d'épées de Dunkerque aux autres danses d'épées Flamandes, Wallonnes ou Anglaises.
- La danse d'épées de Dunkerque est bien entendu aussi identifiée comme une danse locale fortement associée au patrimoine Dunkerquois : Lors de sons et lumières pour le 300<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Jean-Bart, les danseurs sont présentés sur scène en compagnons du célèbre corsaire Dunkerquois. In de Kring a aussi été démarchée pour représenter une pratique culturelle locale Dunkerquois auprès d'une délégation de la ville chinoise de Fuzhou.
- La danse d'épées de Dunkerque est aussi associée à des rencontres de musiques ou danses traditionnelles locales. Nous avons ainsi été invités à Bailleul ou Bergues, et l'association In De Kring a elle-même organisé à 3 reprises un stage de danse traditionnelle (valse, polka...)
- La danse d'épées de Dunkerque est aussi liée aux forts patrimoines bâtis : Bergues; Bailleul; Furnes (B); Anvers (B) ; Bollezele ; Mons (B) ; ainsi qu'au patrimoine historique, avec une représentation à Rubrouck pour le 700<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Guillaume de Rubrouck
- Enfin la danse constitue aussi un patrimoine lié au patrimoine maritime, des représentations ayant été faites à bord du Trois mâts « Duchesse Anne », ainsi qu'une inscription aux festivités des Tall ships' Races.

#### I.4. Localisation physique

##### *Lieu(x) de la pratique en France*

La Danse d'épées de Dunkerque n'est pratiquée, dans son contexte rituel, qu'à Dunkerque sur la place Jean Bart une fois par an.

Toutefois les nombreuses représentations à l'extérieur de Dunkerque dans le cadre de diverses festivités, d'échanges avec d'autres groupes et dans des festivals de danses d'épées prennent plutôt le sens d'un spectacle, d'une représentation, et non plus d'un rituel indissociable de son lieu d'origine.

##### *Pratique similaire en France et/ou à l'étranger.*

En France, nous ne connaissons que deux autres danses d'épées sans simulacre de combat :

- Le Bacchu-Ber de Pont-de-Cervières (hameau de Briançon, Hautes-Alpes, Provence Alpes Côtes d'Azur), une danse « poignée-et-pointe » au sens le plus strict du terme : la ronde, une fois formée, ne sera rompue qu'à la fin de la danse (dans la danse dunkerquoise, la ronde se fractionne pour la réalisation de certaines figures).
- La danse d'épées de D'Kochloeffel, groupe folklorique alsacien de Souffelweyersheim (Bas-Rhin, Grand Est).

En Belgique, plusieurs danses sont concernées (liste non exhaustive) :

- **De Trawantel.** Création avant 1914. Toujours dansé par la "gilde St Sébastien" de Westerlo (province d'Anvers). Publication en 1977 par Het Vlaams Dansarchief.
- **Were Di.** 1949. Création de Pauwel Schram (groupe "De Vreugde") sur musique traditionnelle. Publication en 2002 par IVV (Institut voor Vlaamse Volkskunst).
- **Zevenster.** 1959. Création par Nest van Eynde sur musique de Jef Roelandt (groupe "Boerke Naas" de Sint-Niklaas). Publication en 2002 par IVV.
- **De Zwaarddans van het land van Waas.** s.d. [vers 1959]. Création supposée d'Omer François sur musique de Ward de Beer. Publications, s.d. par K.S.A. (Katholieke Studenten Actie)-Jong Vlaanderen et en 2001 par VVKB (Vlaamse Volkskunstbeweging).
- **Breugeliaanse Zwaarddans** (désormais **De Antwerpse Zwaarddans**). 1970. Création de Renaat van Craenenbroeck (groupe "Lange Wapper" d'Anvers) sur musique traditionnelle.
- **De Klompenzwaarddans.** 1984. Création de Renaat van Craenenbroeck (pour les anciens de "Lange Wapper") avec bruit des sabots comme accompagnement musical.
- **De Dulle Grieten.** 2004. Création de Marc Dewachter (pour 8 femmes de "Lange Wapper") sur musiques traditionnelles.
- **De Wappertje.** 1990. Création de Renaat van Craenenbroeck et Kathelijne Van Bouwel (pour le groupe d'enfants de "Lange Wapper").
- **Over de Kling.** Création au début des années 80 par Jan Laeremans (groupe "Nele" de Grimbergen) sur musique traditionnelle. Publication en 2004 par IVV.
- **De Wendelaar.** 1985. Création et musique de Ward de Beer (groupe "Kere Weerom").
- **Kapersdans.** Création avant ou en 1989 par René Lepeer sur musique traditionnelle. Publications en 1989 par WEVO (Werkgemeenschap voor Volkskunst), 2004 et 2007 par IVV (versions raccourcies).
- **Danse d'épées de Tongres.** 2000. Création par le groupe "De Michielen".
- **De Kwelduivel.** 2016. Création par le groupe "Speelschaar Ossart" de Sint Niklaas.
- **Danse d'épées de Quévaucamps** (Wallonie). 1994. Création avec le concours de Renaat van Craenenbroeck par le groupe "Pas d'la Yau" (section danse d'épées devenue "Compagnie Galouche").

Les danses publiées ont fait l'objet de stages et sont donc accessibles à tous les groupes de danse. Les plus exploitées sont De Trawantel et Zevenster.

En Europe des danses d'épées sont jouées dans quasiment tous les pays avec une prédominance dans l'aire germanophone, en Italie, dans l'ex-Yougoslavie, en Espagne et au Royaume-Uni. On en trouve aussi aux pays Basques Espagnols (ezpata-dantza)

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Aux Etats-Unis et au Canada les danses d'épées sont relativement récentes et visiblement inspirées des européennes.

On trouve aussi des danses d'épées en Asie, en Chine et au Vietnam, mais dont la pratique est peu similaire à celle des danses européennes.

Si les danses belges présentent plusieurs similarités avec celle de Dunkerque, – notamment puisqu'une partie ont été recréées par la même personne, Renaat van Craenenbroeck – les deux autres danses d'épées française présentent quant à elles des différences notables, que ce soit sur l'origine, le matériel, la musique, présence de chant, figures et même origine historique. La danse d'épée de Dunkerque a intégré de nombreux éléments spécifiques à Dunkerque lors de sa création. Il semble donc peu pertinent de considérer ces trois danses françaises comme une unité.

### I.5. Description détaillée de la pratique

Sa présentation le 2<sup>e</sup> dimanche après le mardi gras sur la place Jean Bart constitue le temps fort du calendrier. Elle est réalisée 5 fois au cours de la matinée, pendant une durée d'environ 15 minutes.

Notre danse d'épées se décline sous plusieurs formes :

- une chorégraphie pour 8 danseurs, forme originelle et la plus représentée ;
- une variation de celle-ci pour 12 danseurs ;
- une troisième plus simple pour 5 ou 6 enfants, avec des épées adaptées, créée en septembre 2008 et abandonnée quand ils ont intégré le groupe d'adultes. Cette 3<sup>e</sup> danse fût toutefois présentée entre 2007 et 2012, et a été dansée par 10 personnes depuis sa création. Cette danse originale est conservée dans les archives de l'association pour une éventuelle renaissance.

La formation est donc constituée des 8 ou 12 danseurs, des musiciens, d'un porte-drapeau (drapeau lesté du type de ceux utilisés dans les *vendelspelen* ou jeux de drapeaux traditionnels de l'aire néerlandophone de la Belgique, et d'un porte-bannière.

Sur la place Jean-Bart, les plus anciens font généralement la première danse mais tous seront répartis dans les 4 autres reprises de celle-ci. Idéalement chaque danseur doit connaître toutes les places de la danse.

Chaque danseur tient son épée dans la main droite et inclinée sur l'épaule. La danse débute par une courte marche en colonne, ouverte par le « capitaine » de la danse. S'ensuit le « salut » au capitaine et, par la même, à Jean Bart, en réalisant à tour de rôle le « pas de base » consistant en un enchaînement de différents sauts.

Puis les danseurs forment un cercle, en donnant la pointe de leur épée dans la main gauche de leur voisin.

Une fois en cercle, des figures sont réalisées, parfois par tous les danseurs en même temps, parfois chacun leur tour. Voici une liste descriptive des principales figures :

- petits carrés : les danseurs forment deux groupes de 4, en carrés et passent en dessous de l'épée d'un danseur (**Fig. 1**) ;
- escargot : les danseurs forment un « tunnel » au milieu duquel ils passent chacun leur tour ;
- rectangle : les danseurs forment un rectangle de 2 danseurs par 4 et réalisent le pas de base ;
- chaussette : les danseurs entrecroisent les épées qu'ils tiennent à hauteur de regard en deux lignes face à face, les entrechoquent et changent de place ;
- vagues : les danseurs se mettent en binôme, tenant les 2 extrémités par le bout et forment ou passent dans des portes par intermittence (**Fig. 2**) ;
- portes et ponts : des portes en dessous desquels les danseurs passent ou ponts au-dessus desquels les danseurs passent sont formés par 2 danseurs (**Fig. 3 & 4**) ;
- passages au-dessus ou en-dessous des épées.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

La danse se termine en entrecroisant les épées pour former une "étoile" sur laquelle est hissé le capitaine agitant le drapeau lesté représentant l'emblème de l'association : un lion de Flandre tenant l'étoile des épées. Le capitaine descendu et l'étoile défaits, les danseurs repartent en suivant le capitaine, tenant le drapeau. Le porte-bannière et les musiciens précèdent la formation des danseurs.



**Fig. 1.** Figure des « petits carrés » – Dunkerque 2020 © Léa Dupont



**Fig. 2.** Figure des « vagues » – Dunkerque 2020 © Léa Dupont



**Fig. 3.** Figure du « Pont » – Dunkerque 2020 © Nihed Messiouen



**Fig. 4.** Figure du « Pont » – Dunkerque 2020 © Nihed Messiouen

Après la danse, les danseurs retournent au restaurant qui fait aussi office de vestiaire, pour prendre un repas avec leurs familles et amis. Les musiciens font alors danser les convives sur des airs traditionnels, permettant de raviver les liens sociaux. Pendant le repas, chacun (danseur, musicien et porte-bannière) reçoit un « diplôme » attestant qu'il a participé à cette n<sup>ième</sup> représentation de la danse à Dunkerque.

La musique accompagnant la danse est composée d'une succession d'airs traditionnels flamands (voir partitions en annexe), joués au fifre et au tambour : l'Air du Reuze, Kaperslied, l'Air de Gayant...

Fifre et tambour sont deux instruments omniprésents dans l'histoire de Dunkerque, et se sont donc imposés d'eux-mêmes. Que ce soit dès le XVI<sup>ème</sup>, avec les confréries, le Reuze, et plus tard le carnaval, ce sont les instruments de toutes les occasions. La présence dans la ville, de nombreux sonneurs de fifre militaires depuis le temps des Pays-Bas espagnols, a sûrement aussi contribué à renforcer l'importance de ces deux instruments de musique.



*Musiciens d'In de Kring – Dunkerque 2020 © Nihed Messiouen*

Les danseurs sont costumés d'une chemise et d'un pantalon blancs, avec de grandes chaussettes bleues, inspirés de la tenue du Booze ou marin pêcheur de Dunkerque. Foulard de couleur autour du cou, bracelet de grelots sous chaque genou et chaussures noires complètent leur tenue. Chacun porte une épée. Une des raisons justifiant cette tenue est qu'une tenue presque similaire était utilisée par l'association Het Reuzekoor dont la plupart des membres ont aidé à la création d'In de Kring, qui s'est créée dans le but de recréer la danse d'épées de Dunkerque, puis d'en assurer la pratique et la transmission.



*Pantalons blancs, chaussettes bleues, chaussures noires et grelots – Dunkerque 2020 © Antoine Herlez*

La fréquence des répétitions est mensuelle (3<sup>e</sup> samedi de chaque mois, sans costume). Y assistent danseurs et musiciens pendant 2 h à 2 h 30.

### **I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique**

Les indications du capitaine sont données en français, l'air du Reuze est chanté en flamand par les danseurs.

### **I.7. Eléments matériels liés à la pratique**

*Patrimoine bâti.*

La Place Jean-Bart de Dunkerque, avec la présence en son centre de la statue de Jean-Bart, accueille les représentations annuelles.



*Représentation devant la statue de Jean-Bart – Dunkerque 2020 © Antoine Herlez*

*Objets, outils, matériaux supports.*

Les épées des danseurs sont l'outil principal de la danse. D'un mètre de long, en acier avec une poignée habillée de bois, les épées sont plates et non affûtées. Leurs longueur et souplesse permettent de les entrelacer afin de former l'étoile à la fin de danse. Elles ont été réalisées par un danseur du groupe.

Deux bracelets de grelots sanglés au-dessous des genoux.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

L'autre accessoire indispensable est le drapeau lesté. Certes le lestage alourdit le drapeau mais il facilite sa manipulation. Le drapeau représente un lion de Flandres tenant une étoile d'épée. Ses couleurs sont bleues et blanches, comme les couleurs du drapeau de Dunkerque.

Le groupe dispose aussi d'une bannière en métal découpé et ajouré dont le motif représente deux danseurs face à face avec leurs épées encadrant un panneau sur lequel sont écrits In de Kring et Dunkerque. Les dessins du drapeau et de la bannière sont de Jean-Marie Byache, président de l'Association.

Fifres et tambours (pour le corps de la danse) accompagnés de cornemuses (pour les défilés dans la rue avant et après la danse).



*Drapeau d'In de Kring – Dunkerque 2020 © Antoine HERLEZ*

## II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

### II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

Lors de la création de la danse, Renaat van Craenenbroeck, référence incontournable dans le domaine des danses d'épées, en a été la tête pensante. Dans sa conférence lors de l'International sword dance gathering à Scarborough (Angleterre) en mai 1996, Renaat van Craenenbroeck détaille l'élaboration de la danse d'épées de Dunkerque :

Quelque temps après une première réunion où « je leur parle de la danse d'épées en Europe et de la tradition existante, avec vidéo à l'appui [...], je leur ai donné des bases -comment manipuler l'épée, [...]. Puis leur ai appris quelques figures élémentaires et quelques autres de ma création [...]. Je leur dis ensuite de répéter ce qu'ils ont appris, mais j'insiste sur le fait qu'avant de danser en public, ils pratiquent pendant au moins dix-huit mois. Alors ils commencent à répéter et généralement parmi les danseurs il y a quelqu'un qui devient le "Capitaine", qui met les figures dans un cadre. En équipe, ils commencent à modifier la danse originale et elle grandit pour devenir leur propre danse et ils développent un sentiment de propriété qui est très important. [...]. Après un certain temps, je reviens et ils me montrent leur danse et nous discutons sur ce qui correspond ou non au style des danses d'épées [...]. Un mois ou deux avant la toute première sortie en public, je vais les retrouver ou je commente une vidéo d'un point de vue chorégraphique : tantôt une figure trop longue, tantôt une combinaison rythmique de pas à modifier...».

Par la suite, l'apprentissage pour les nouveaux danseurs s'est fait par imprégnation au milieu des anciens avec, si nécessaire, des séquences d'apprentissage analytique (précisions techniques, détails chorégraphiques, maintien...).

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

La danse est complexe et exige des compétences techniques. Il faut une année de répétition avant de la présenter en public. Ce « rite de passage » génère ainsi un sentiment de réussite et de fierté, atout supplémentaire d'un attachement à la danse et au groupe.

Une description papier détaillée de la danse a été déposée aux archives municipales de Dunkerque, l'objectif étant d'attester son existence dans un lieu d'histoire. Pour privilégier sa dimension rituelle et traditionnelle, In de Kring ne souhaite pas l'enseigner à d'autres groupes : la réduire à une dimension spectaculaire serait la dévitaliser.

Si un jour la danse devait sortir de nos mémoires, la description déposée et les vidéos diffusées permettraient à des groupes de danse dans le futur de la faire glisser de la mémoire à l'histoire.

La transmission de la danse passe donc par l'intégration de nouveaux danseurs dans le groupe.

Le premier constat au vu de l'effectif du groupe est une transmission de "génération en génération" où les plus jeunes sont issus des familles de danseurs.

D'autres jeunes -et moins jeunes- ont été motivés ou séduits par la danse et ont manifesté le désir d'intégrer le groupe.

### II.2. Personnes/organisations impliquées dans la transmission

La transmission est principalement faite par l'association In de Kring qui organise les répétitions et les représentations.

## III. HISTORIQUE

### III.1. Repères historiques

Les danseurs d'épées de Dunkerque faisaient partie de l'association Het Reuzekoor qui englobait chorale, groupe de danses traditionnelles, musiciens et activités historico-culturelles (dont l'édition de la revue *Platch'iou* à partir de 1981).

L'autre initiateur de la danse dunkerquoise, Renaat Van Cranenbroeck (1937-2001), animait le groupe de danseurs d'épées Lange Wapper à Anvers et menait de front des recherches en archives. Grâce aux travaux d'Eugeen Verstraete (1910-1982) et de Renaat Van Cranenbroeck qui les a poursuivis, ont été inventoriés plus de 120 lieux qui ont gardé dans leurs archives trace(s) de danses d'épées.

En 1987, Renaat van Cranenbroeck publie dans *Platch'iou* n° 7 un article intitulé « Les danseurs d'épées du Westhoek (Flandre française flamande et Flandre occidentale belge) ». Entre-temps les danseurs de Dunkerque ont assisté à plusieurs représentations du groupe Lange Wapper et demandé à Renaat van Cranenbroeck de les aider à créer une danse d'épées. Avec Renaat comme guide, ils montent la première mouture de la danse d'épées de Dunkerque en 1990, confortés par la mention de telles danses dans les archives de la ville.

Puis le groupe des danseurs d'épées, s'est constitué en association autonome sous le nom In de Kring. La déclaration au Journal officiel a été consignée en avril 1994.

La danse d'épées de Dunkerque est devenue la seule danse au répertoire du groupe. Elle a pour vocation de relancer la tradition des danses d'épées en Flandre française.

Des textes d'archives du Nord de la France, de la Belgique néerlandophone et du sud des Pays-Bas se dégagent deux caractéristiques constantes des danseurs : ils sont toujours masculins et ils font partie d'une communauté, corporation de métier, guilde, confrérie, chambre de rhétorique, groupe de jeunes, compagnie de gens d'armes (archers, arbalétriers), etc. Cette appartenance à un groupe implique une cohésion et une complicité qui permettent d'élaborer des figures chorégraphiques complexes.

Les moments privilégiés pour la réalisation de ces danses étaient le carnaval, les kermesses, les processions pour le saint patron du lieu, la Saint Jean le 24 juin et les événements particuliers tels que qu'une naissance ou la visite d'un personnage important.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le plus ancien texte, en terre flamande, sur les danses et/ou jeux avec épées réalisés à des fins de spectacle est conservé aux archives de Bruges dans les comptes de la ville pour l'année 1389. Y sont notifiés *sciplieden spelende vastenavonde achter de stede met zwerden*, « mariners –ou bateliers– jouant le mardi gras à l'écart de la ville avec des épées ». Ils reçurent pour cela « 4 scelling 3 deniers ».

La multitude des textes retrouvés soulève un questionnement terminologique sur la nature des prestations : jeu ou danse ? Sans que cela soit systématique, les plus anciens textes parlent de jeu et joueurs et les plus récents de danse et danseurs. Il arrive que les deux termes soient associés et il est difficile de poser les limites entre les deux catégories, de faire la part entre, d'un côté le maniement de l'épée et de l'autre, le chorégraphique et le jeu scénique.

En corollaire les éléments de description de toutes ces danses sont très rares et ne permettent pas une reconstitution vraisemblable. Ils portent sur le nombre de danseurs, sur l'accompagnement musical (tambour et fifre les plus fréquemment cités) et/ou sur une action importante de la chorégraphie.

Voici deux exemples sur ces indications chorégraphiques :

- Dans l'ouvrage *Relation d'un voyage fait en Flandres... en l'an 1661*, imprimé à Caen en 1667, Michel de Saint Martin décrit une kermesse au mois de mai à Bruxelles :

« Suivoient huit ou dix hommes en chemises & en caneçons, qui avoient chacun un espadon nû à la main & sans pointe; ils dançoient continuellement avec une grande adresse et legereté, se mêlant les uns parmy les autres, & passaient au travers d'un cercle, faisant tous les tours de souplesse imaginables ».

- Pour Horebeke en Flandre orientale belge, A. Schayes dans *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine* (Bruxelles, 1837) rapporte que

« en 1776, le maieur d'Hornebeek (corrigé Horrebeke dans un *erratum* de l'édition de 1858) défendit ce divertissement dangereux aux habitans de ce village, lesquels alors substituèrent aux épées des baguettes de coudrier. Voici l'ordre de cette danse : il y avait huit ou dix paysans rangés en cercle, et tenant chacun, d'une main, une baguette (avant 1776, une épée), et de l'autre, la pointe de la baguette de leur voisin. Au milieu du cercle était placé un homme, nommé vlegeraere, qui dirigeait la danse. Aucun des danseurs ne pouvait lâcher la pointe de la baguette de son voisin, à moins que le vlegeraere n'eût donné l'ordre de rompre le cercle et de se former en ligne [...]. Au signal donné, les danseurs faisaient les sauts et les tours les plus étranges [...]. Pendant la danse, une jeune fille chantait, ou plutôt hurlait des tons sauvages, en frappant sur un banc avec un bâton, en forme de mesure ».

De toutes ces danses, seul « De Trawantel » de la gilde de Westerlo (près d'Anvers) a perduré jusqu'à aujourd'hui. Des spécificités de cette danse (passage au travers d'un cerceau, bâtons en place des épées) se retrouvent dans des textes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (*cf. supra*).

Éléments de chronologie en Flandre française et dans le Nord de la France :

A **Valenciennes**, en 1379, les comptes de la ville enregistrent une gratification "A plusieurs compaignons jouans de l'espée et du boukeler, alans au mandement de Mons. le Duck à Mons en Haynnau, le XV<sup>e</sup> jour de joing, à une feste que là avoit ordonnée, de laquelle il raportèrent les joyaus, donnet de courtoisie, dou command le Prévost et les Jurés, en l'ayde de leurs frais...XL s." (Fête donnée à Mons par le duc Aubert). [Nous sommes dix ans avant les joueurs d'épées de Bruges]

Du 21 au 24 janvier 1540, pour la venue de Charles Quint à Valenciennes, paraissent en "la dicte ville, ayant phipfres et tambourins, aultres compaignons de joueurs d'espée à deux mains, tous acoustrés de noir, leurs espées nues sur leurs espaulles et marchant en très-bel ordre, deux à deux."

A **Cambrai**, le 13 janvier 1526, les comptes de la ville attribuent "aux compaignons juteurs de l'espée et du baston, pour le jour du XX<sup>e</sup>, avoir joué sur un charriot, ung jeu de farce et de joyeuse récréation..." (le jour du XX<sup>e</sup> -20 jours après Noël- correspond au baptême du Christ).

Les 13 janvier 1527 et 1528, les mêmes joueurs de l'épée et du bâton réitèrent leur prestation.

Le 13 juin 1529, "les joueurs de l'épée à deux mains étaient vêtus tout de blanc, portant huve et bonnet blanc. Ils allaient tous dansant avec leur épée tranchante."

A **Béthune**, en 1530, "les joueurs de l'espée à deux mains se faisaient aussi gloire de comparaitre sur les hourds élégans élevés devant la halle". A plusieurs occasions, ces "jones compaignons du serment

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

de *St Michiel*" sont récompensés "après avoir joué le jeu d'espée par personnage, oralement, avec une farce" (1563).

A **Dunkerque**, le 24 juin 1563, les comptes de la ville attribuent "à une compagnie de josnes gens" de **Téteghem** "dansant des danses par-dessus les espees quatre cannes de vin" soit 3 £ 4 Sols.

Toujours à Dunkerque, le 26 juin 1568, "une compagnie de jeusnes gens" de **Socx** "dansant avecq espees audit 26 jour de la ducasse" reçoit aussi quatre cannes.

Le 24 juin 1572, les mêmes comptes décernent "à douze compaignons de Socx après qu'ils avoient condecoré la dite procession générale à danser et juer avecq espees nues 12 cannes. 9 £ 12 S".

Le 24 juin de l'année suivante, aux compaignons de Socx se sont ajoutés ceux de **Lyncke**. Chaque équipe reçut 13 cannes de vin.

Le 24 juin 1575, ce sont les compaignons d'**Esquelbecq** qui présentaient leur danse d'épées.

En 1601, toujours à la St Jean, 24 livres parisis seront dévolues "aux danseurs et joueurs des espées ayant rendu paine le jour de St Jehan dedicace de ceste ville (Dunkerque) pour recreation et esbatement du peuple pour samblable propine".

En 1570, les "zweerdtdansers" (danseurs d'épées) de **Hondschoote** sont à la procession de Saint-Pierre à Ostende.

A **Bergues**, en 1615, "Jean Vitse et ses compaignons danseurs d'épée venus de Bollezeele [...] et ayant participé aux processions le jour de la Sainte-Trinité 1615, étant la kermesse de cette ville (Bergues)". Ils reçurent 72 livres.

45 ans plus tard, en juillet 1660, à **Bollezeele**, les danseurs d'épées du village participent à l'omwegang (procession) de Notre-Dame de la Visitation : les comptes paroissiaux ont enregistré "eene tonne bier voor de Zwertdansers" (un tonnelet de bière pour les danseurs d'épées) -pour boire ou pourboire-.

En juillet 1662 et 63, ces mêmes comptes précisent que les danseurs étaient accompagnés d'un tambour et d'un fifre : "noch betaelt aen Jan Dehorter en Antone Deseure trommelslager en fiferaere mitsegrs de dansers wesende S(in)te Jans hooft 5 £ 12 s" (pour paiement à Jan Dehorter et Antone Deseure, batteur de tambour et joueur de fifre accompagnant les danseurs coupant la tête de St Jean 5 £ 12 s) (1662).

A **Crochte**, en 1715, il est demandé un "payement de neuf livres seize sols parisis autant porte le quote et part du déffendeur dans la dépense faite par les jeunes hommes au jeu de danse d'espees faite au jour de la kermesse".

A **Lille**, la danse donnée le 3 octobre 1729, à l'occasion de la naissance du dauphin Louis (fils de Louis XV et père de Louis XVI), est consignée dans la "Description des réjouissances qui se sont faites en la ville de Lille..." de François-Casimir Pourchez, manuscrit agrémenté de 70 dessins à la gouache. L'un d'eux représente une compagnie de *tireurs d'armes* qui se produit devant les bourgeois de la ville. Deux compaignons sont en action au centre de l'espace réservé au spectacle... Dans un coin, deux musiciens (tambour et fifre) sont accompagnés de six hommes dont l'un porte le drapeau de la confrérie.

### III.2. Evolution/adaptation/emprunts de la pratique

La représentation a lieu le deuxième dimanche suivant le mardi gras. Le choix de cette période carnavalesque permettait de juxtaposer la danse d'épées à la tradition populaire la plus représentative de Dunkerque même si le sérieux de la danse ne concorde pas avec les dévouements du carnaval et si les six notifications de danses d'épées retrouvées à ce jour dans les archives de Dunkerque les situent en fin juin pour la fête de la St-Jean.

Bien que la vie de marin ait fortement imprégné la culture dunkerquoise, nous n'avons pas non plus trouvé trace de danse d'épées dans les corporations de pêcheurs ou de marins dunkerquois. Il faut aussi noter que la période du carnaval précédait le départ des marins pour la "pêche à Islande". Les costumes des danseurs reprennent des éléments de celui du Booze (patron pêcheur) figurant dans l'iconographie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jean Bart, corsaire dunkerquois emblématique de sa ville, n'a pas de rapport direct ou historique avec la danse. Cela n'a pas empêché le groupe d'intégrer « Kaperslied », un chant de corsaires, parmi les

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

supports musicaux de la danse. Dès l'origine de la danse, le groupe l'a considérée comme une potentielle vitrine des traditions dunkerquoises. Le carnaval et Jean Bart, entités culturelles et historiques de la ville, semblaient propices à ce projet.

Le nom de la pratique, la danse d'épées de Dunkerque, renseigne d'emblée sur sa source. C'est une danse d'épées flamande mais non *la* danse d'épées flamande car la Flandre française a laissé traces dans ses archives de plusieurs danses d'épées (13 localités répertoriées à ce jour).

A la forme d'origine pour huit danseurs s'est ajoutée en 2008 une variation pour douze danseurs. Vers 2010 des séquences chorégraphiques et musicales étaient essayées en répétition, exercices de représentation spatiale et de coordination musicale pour le plaisir.

Il s'en suit régulièrement des modifications mineures apportées à la danse sans pour autant en bouleverser sa forme ni sa structure, par exemple changement dans la transition entre deux figures de base. La danse ne change pas, elle évolue.

### IV. VIABILITE DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

#### IV.1. Viabilité

##### *Vitalité*

In de Kring, association loi 1901, se doit de gérer son fonctionnement et l'événementiel autour de la danse d'épées de Dunkerque. Le président et les membres du bureau sont en relation avec la municipalité et les pouvoirs publics pour la représentation annuelle, avec les médias pour la publicité, avec d'autres groupes pour l'organisation d'échanges, avec d'autres structures et municipalités pour des représentations hors Dunkerque...

##### *Menaces et risques*

Le risque qui se profile est le vieillissement des danseurs et, à travers cela, la difficulté de recruter la relève. En effet, sur la dernière décennie peu de personnes ont rejoint l'association et la mobilisation d'un public jeune, pas forcément intéressé par le patrimoine, est difficile.

Une autre menace est le peu de sensibilisation de la population dunkerquoise pour la danse d'épées. Le nombre restreint de représentations et donc d'annonces médiatiques limitent le rayonnement auprès des Dunkerquois qui, bien souvent, ne connaissent pas la danse. La dévalorisation des valeurs associatives dans les modes de vie d'aujourd'hui agit dans le même sens.

#### IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

##### *Modes de sauvegarde*

Tous les membres de In de Kring sont conscients des valeurs socio-culturelles et historiques de leur danse et de la nécessité de sa pérennisation : bouche à oreille, ciblage de personnes compétentes pour ne pas risquer de les mettre en échec pendant l'apprentissage, interventions sur les réseaux sociaux.

##### *Actions de valorisation à signaler*

Des démarches sont réalisées par l'association auprès des médias et des organisateurs de spectacles et festivals, dans le but d'accroître la visibilité dans les médias et le nombre de représentations.

Des articles dans des revues spécialisées sur les arts et traditions populaires ont été faits.

Un contact a été pris en 2020 auprès d'une société de production France 3 (émission sur les danses régionales) et M6 (La France a un incroyable Talent), ouvrant des opportunités pour un plus grand rayonnement grâce à la télévision. Nous aurions aussi dû être présents au rassemblement des grands voiliers de Dunkerque, fête du patrimoine maritime et étape du Tall Ships Race 2020 remis pour les motifs sanitaires de la crise du COVID 19.

##### *Mode de reconnaissance publique*

Partenariat avec le Comité Flamand de France (Société savante fondée en 1853) dont certains membres de In de Kring font partie.

### IV.3. Mesures de sauvegarde envisagées.

L'inclusion à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel nous offrirait une reconnaissance auprès des institutions locales, régionales, européennes.

Nous sommes favorables à la représentation de notre danse en festival, ce qui nous permettrait de toucher un public plus ciblé, et surtout plus de visibilité pour une meilleure sauvegarde de notre patrimoine.

Des représentations communes ont déjà lieu fréquemment avec des groupes belges et anglais, mais un rapprochement des groupes français est à envisager puisqu'aucun contact n'a pour le moment été fait. Instaurer une récurrence fixe pour ces représentations inter-groupe permettrait d'institutionnaliser ces rassemblements.

Une réflexion autour des lieux où se pratique la danse peut être menée : celle-ci se fait traditionnellement sur les grandes places du Nord. Des représentations sur toutes les places où une danse d'épées a déjà été réalisée permettrait de mettre en valeur cet historique. De même, notre danse pourrait permettre de mettre en valeur d'autres lieux de patrimoine, places ou cour de château, de manière originale.

L'association n'ayant pas encore de local permanent, les fonds documentaires restent la propriété de certains membres. La création d'un fond documentaire facilement accessible est donc à entreprendre.

En parallèle de ce rassemblement de documentation, une exposition est envisagée : photographies, documents d'archives, vidéos, gravures... Divers supports permettraient de réaliser cette exposition.

Des membres de l'association peuvent aider des étudiants ou des chercheurs pour un travail de mémoire ou de thèse sur les danses d'épées. Des recherches dans des archives, rencontres avec des chercheurs – notamment Belges – sont envisagées par l'association.

Pour mener ces actions la recherche de partenariat sera conduite par l'association : DRAC, Centre National de la Danse, troupes de danse (contemporaine ou non), service culture de la ville de Dunkerque...

Il est aussi envisagé de se rapprocher de divers artistes pouvant aider à renouveler notre pratique, sur un événement ponctuel : autres instruments de musique, épées créées par un forgeron, rencontre avec un chorégraphe (notamment via le CND)... en vue d'une création artistique, d'un renouvellement de la danse.

### IV.4. Documentation à l'appui

#### *Bibliographie*

ALFORD VIOLET, *Sword dance and drama*, Merlin Press, London, 1962, 222 p.

ALLSHOP Ivor, *Longsword Dances from Traditional and Manuscript Sources*, Barrand, Brattleboro (Vermont), may 1996, 368 p.

BOLLIER Patrick, *La danse d'épées de Dunkerque* in *Trad Magazine* n° 154, mars/avril 2014, p. 22 à 24.

BOONE Hubert, *Traditionele Vlaamse Volksliederen en Dansen*, Peeters, Leuven, 2003, 351 p.

[p. 251 à 257 et 308].

BOULY Eugène, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, Hattu, Cambrai, 1842, 264 p. [p. 17].

BRULOOT An en VAN CRAENENBROECK Renaat, *De Antwerpse zwaarddans*, Lange Wapper, Antwerpen, 1985, 68 p.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

BYACHE Jean-Marie, « Dans le cercle des danseurs d'épées » in *Côte d'Opale magazine* n° 13, février-mars 2005, p. 14-15.

CARÉPINI André (textes réunis par), *Le Bacchu-Ber et les danses d'épées dans les Alpes Occidentales*, Edisud, Aix-en-Provence, 1996, 174 p.

CARNEL (Abbé D.), Noël dramatiques des Flamands de France, *Annales du Comité Flamand de France*, 1854-1855, p. 70 à 76.

CELLIER L., « Force Armée. Serments, Compagnies bourgeoises », *Mémoires Historiques sur l'Arrondissement de Valenciennes*, Société d'Agriculture, Sciences et Arts, Valenciennes, Tome III, 1873, p. 163-174.

COLLECTIF (sous la direction de Frans GEENS), *Dansen uit Westerlo*, Vlaams Dansarchief, Schoten, 1977 (*Trawantel*), *Mannendansen*, IVV, Schoten, 2002 (*Were Di et Zevenster*), *Dans Nu 10* (Danse de maintenant), 2004 (*Kapersdans* et *Over de Kling*) et Van Vissers, Kapers & Matrozen, 2007 (*Kapersdans*).

CORRSIN Stephen, *Sword Dancing in Europe : a history*, Hirsalik Press, 1977, 290 p.

COUSSEMAKER (Edmond De), *Chants populaires des Flamands de France*, F. et E. Gyselinck, Gand, 1856, 419 p. et 14 lithographies h.t. Rééd. Malgeijs, Kemmel-Steenvoorde, 1976.

DE LA FONS Al., Baron de MÉLICOCQ, *Les Artistes du Nord de la France et du midi de la Belgique aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> De Savery, Béthune, 1848, 251 p.

DE SAINT MARTIN Michel, *Relation d'un voyage fait en Flandres, Brabant, Hainaut, Artois, Cambresis, &c. en l'an 1661*, Marin Yvon, Caen, 1667, 502 p. [p. 228 à 235].

DURIEUX Achille, *Le théâtre à Cambrai avant et depuis 1789*, Renaut, Cambrai, 1883, 246 p.

FLAHAULT (Abbé), *Notre-Dame de la Visitation à Bollezeele*. Notes & Documents, Dunkerque, 1891. Rééd. Lille, Victor Ducoulombier, 1908, 3<sup>e</sup> éd., 74 p. et in *Annales du Comité Flamand de France*, tome 25, 1900.

FRANÇOIS Omer, “Het Zwaarddans in het land van Waas”, *Mannendansen*, Eerste deel, het algemeen sekretariaat van KSA Jong-Vlaanderen, Roeselaere, s.d. (vers 1959), p. 35 à 45. Rééd. avec légère variante in *De Grote Ronde*, VVKB, Antwerpen, 45<sup>e</sup> jaargang, april-juni 2001, hors pagination.

GACHARD M., « Relation de l'entrée et du séjour de Charles-Quint à Valenciennes : 21-24 janvier 1540 » in *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, Hayez, Bruxelles, 1874, Tome II, p. 581 à 592.

HERBERT Géry, *Le Folklore du Cambrésis. Coutumes et traditions*, Musée de Picardie, Amiens, 1978, 214 p.

LEPEER René, *Flirtend met Terspischore*, WEVO, Euprint, Heverlee, (1989), 64 p.

LOUIS Maurice, *Le Folklore et la Danse*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1963, 408 p. Rééd. Editions d'Aujourd'hui, coll. les Introuvables, Plan de la Tour, 1984, 405 p.

MARIEVOET Tilly et TAS Filip, *Zeg kwezelken wilde gij dansen*, Lannoo, Tielt/Amsterdam, 1978, 95 p. [p. 22 à 25 (*De Trawantel*) et p. 27 (*Zevenster*)].

MESCHKE Kurt, *Der Schwerttanz im germanischen Kulturkreis*, Teubner, Leipzig, 1931, 226 p.

PELINSKI Ramon, *La danza de Todoella. Memoria, historia y usos politicos de la danza de espadas*, Institut Valencia de la Musica, Valencia, 2011, 515 p. + DVD inclus.

## FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

PERREAU A., *Tongres et ses monuments*, De Marteau Frères, Tongres, 1849 2e éd., 238 p. [p. 95 à 97].

POURCHEZ François-Casimir, *Description des réjouissances qui se sont faites en la ville de Lille, le 29 septembre 1729 et jours suivants pour la naissance de Monseigneur le Dauphin, dédiée à messieurs les Magistrats de la ville de Lille*. Manuscrit, p. 94-95. Médiathèque Jean Lévy, Lille [ms 1613].

SCHAYES A.G.B., *Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine*, Etablissement encyclographique, 1837, Tome I, p. 222. Rééd. sous le titre *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, Devroye, Bruxelles, 1858, Tome I, p. 204 et 441.

STONE Trevor, *Rattle up, my boys. The story of longsword dancing. A Yorkshire tradition*, Auteur, 1980, 39 p.

THOINOT ARBEAU, *Orchésographie et traité en forme de dialogue par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre et pratiquer l'honneste exercice des dances*, Iehan des Preyz, Lengres, 1589, 208 p. Rééd. Arnaldo Forni, Bologne, 1981.

VAN CRAENENBROECK Renaat, « Les danses d'épées du Whestoek » in *Plat'chiou* n° 7, 2<sup>e</sup> trimestre 1987, Het Reuzekoor, Dunkerque, p. 29-30.

VAN CRAENENBROECK Renaat, « Recreating a tradition » in *Sword event Conference notes*, Scarborough, may 1996, Rassemblement international de danses d'épées.

VAN CRAENENBROECK Renaat, « Speuren naar sporen van rituele dansen. Zwaard-, eier- en molendansen » (A la recherche de traces de danses rituelles. Danses d'épée, d'œuf et de moulin) in *Op Harpen en Snaren. Volksmuziek, volksdansen, volksinstrumenten in Vlaanderen*. Uitgeverij De Nederlanden, Antwerpen, 1983, 206 p. [p. 147 à 152].

VAN CRAENENBROECK Renaat, 'T Zweertdanserke. Een babbelblad van dansgroep Lange Wapper, Antwerpen, n° 1 (mei 1979) à n° 122 (juni 2001).

VAN DER VEN-TEN BENSEL Elise en VAN DER VEN D.J., *De Volksdans in Nederland*, Rutgers, Naarden, 1942, 352 p. + ill. [p. 98 à 169].

VAN GENNEP Arnold, *Le Folklore de la Flandre et du Hainaut français*, G.P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1935, 2 vol., Tome 1, p. 350 à 352.

VANDER STRAETEN Edmond, *Le théâtre villageois en Flandre*, Tillot et Cie, Bruxelles, Paris, La Haye, 1881 2<sup>e</sup> éd., 2 vol. 355 p. et 315 p.

VANDROMME Roch, « Pipres et piprelours » in *Pifres, Pifraires. Fifres et sonneurs de fifre : une tradition à la fois locale et universelle. Actes du colloque de Cordes (Tarn), décembre 2013*, C.O.R.D.E.A./La Talvera, Cordes, avril 2015, 300 p. [p. 71 à 80].

VERSTRAETE Eugeen, *Zwaarddans in Vlaanderen. Historiek en Ikonografie*, Stadsbestuur, Sint-Niklaas, 1985, 63 p.

### Filmographie sommaire

ASTV (télévision câblée de Grande-Synthe), mars 1993, **A la recherche d'une tradition perdue** (danse des épées). Reportage d'Alain Testa.

Trois groupes (les Dunkerquois, Anversois et Anglais) se sont retrouvés les 5 et 6 septembre 1992 en "pèlerinage" sur six lieux chargés d'histoire : le samedi 5 à Dunkerque, Lynck et Bollezeele et le dimanche 6 à Tétéghem, Socx et Hondschoote.

<https://www.tele-astv.fr/video-3678-documents-a-la-recherche-d-une-tradition-perdue--danse-des-epées--10-mars-1993.html>

Flandres Télévision 2014, la danse d'épées.

<https://www.youtube.com/watch?v=qNG3GfBcDGI>

Danse à 8, Dunkerque 2016

<https://www.youtube.com/watch?v=SYmtUBz2Oh4>

*Sitographie sommaire*

[www.indekring.fr](http://www.indekring.fr)

## **V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTES, GROUPES ET INDIVIDUS**

### **V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche**

*Praticiens rencontrés*

Membres d'In de Kring (danseurs, musiciens) dont 2 personnes ayant participé à la création de la danse en 1990 :

- Jean-Marie Byache (Danseur et Président de l'Association)
- Michel Warlop (Danseur)

*Contributeurs de la fiche*

Jean-Marie Byache (Danseur et président d'In de Kring)

Michel Warlop (Danseur d'In de Kring)

Patrick Bollier (Danseur d'In de Kring)

Roch Vandromme (musicien d'In de Kring)

Marc Hanssens (Membre du groupe de danse d'épées de Lange Wapper d'Anvers)

Antoine Herlez (Danseur et secrétaire d'In de Kring)

Robin Herlez (Danseur et membre du bureau d'In de Kring)

### **V.2. Soutiens et consentements reçus**

Soutien de Sylvie Guillet, adjointe au maire de Dunkerque déléguée à la culture

Soutien de Xavier Bertrand, président du conseil régional des Hauts-de-France

## **VI. MÉTADONNÉES DE GESTION**

### **VI.1. Rédacteur(s) de la fiche**

**Nom**

Herlez Robin

**Fonctions**

Membre du bureau de l'association In de Kring

Danseur

**Coordonnées**

191 Avenue Daumesnil

75012 PARIS

06.35.16.60.59

robin.herlez@orange.fr

**VI.2. Enquêteur(s) ou chercheur(s) associés ou membre(s) de l'éventuel comité scientifique instauré**

Sans objet

**Lieux(x) et date/période de l'enquête**

Décembre 2018 – décembre 2020, Dunkerke.

**VI.3. Données d'enregistrement**

**Date de remise de la fiche**

25/02/2021

**Année d'inclusion à l'inventaire**

2021

**N° de la fiche**

2021\_67717\_INV\_PCI\_FRANCE\_00496

**Identifiant ARKH**

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvksn2</uri>

**ANNEXES**

Annexe I : Lettre de soutien – Sylvie Guillet, adjointe au maire de Dunkerque à la culture

Annexe II : Photos en haute qualité

Annexe III : Vidéo amateur de la danse d'épées de Dunkerque 2016

Annexe IV : Lettre de soutien – Xavier Bertrand, président du conseil régional des Hauts-de-France